

Commune de Courtonne-la-Meurdrac

Exploitation d'un point multi-services / café licence IV / restaurant / épicerie l'ESSOMÉRIC
Situé en centre bourg.

CONCESSION DÉLÉGATION DE SERVICE PUBLIC

Suite à une déclaration de procédure infructueuse

1-Pouvoir adjudicateur : Commune de Courtonne-la-Meurdrac, 20 rue de la Mairie – 14100 Courtonne-la-Meurdrac, Tél : 02 31 62 71 37 – Email : secretariat@courtonnelameurdrac.fr.

Profil d'acheteur : <https://www.uamc14.org/courtonnelameurdrac>

Classifications : CPV : 55000000 Code NUTS : FR251

2- Objet de la Délégation de Service Public : la gestion et l'exploitation du Bar-Restaurant-Point Multi-Services « L'ESSOMERIC » situé 70 rue de la Mairie 14100 COURTONNE-LA-MEURDRAC – Calvados.

Durée estimée : Ce contrat sous forme de contrat de concession de service public sera consenti pour une durée de 10 ans à compter du 1^{er} septembre 2019 ou à la date à laquelle il sera rendu exécutoire si celle-ci est postérieure.

Moyen mis à disposition : un local d'une superficie de 62 m2 équipé pour la partie bar-restauration du mobilier et du matériel et pour la partie épicerie de rayonnages; une terrasse en bois d'une superficie de 47 m2 équipée de mobilier; une cave d'une superficie de 40 m2 ainsi qu'un second local de stockage d'une superficie de 4 m2.

Caractéristiques principales : La commune envisage de confier la gestion et l'exploitation du Bar-Restaurant-Point Muti-Services « L'ESSOMERIC » à un délégataire dans le cadre d'une consultation effectuée en application des art. L 1411-1 et suivants et R 1411-1 et suivants du CGCT.

3- Procédure : Procédure de consultation dite ouverte (candidature et offre remises simultanément) menée dans les conditions prévues aux articles L1411-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales et conformément aux dispositions de l'ordonnance N°2016-65 du 29 janvier 2016, du décret N°2016-86 du 1^{er} février 2016 relatifs aux contrats de concessions et des articles R.2124-31 et suivants du Code Général de la propriété des personnes publiques.

Les documents de la consultation sont disponibles sur la plateforme de dématérialisation

<https://www.uamc14.org/courtonnelameurdrac>

Pour toutes informations complémentaires concernant la consultation, les candidats pourront, 8 jours au plus tard avant la date limite de remise des offres, adresser uniquement par mail à la commune une liste de questions et de demandes de précisions (secretariat@courtonnelameurdrac.fr).

Les candidats pourront visiter le site et les installations en vue de présenter leur offre dans les conditions prévues à l'art. 3.3 du règlement de consultation.

4- Critère de sélection des candidatures et des offres : Sélection des candidatures et des offres après examen des pièces prévues à l'article 4 du règlement de consultations et de l'aptitude des candidats à assurer la continuité du service public et l'égalité des usagers devant le service public.

5- Conditions de participation : Le contenu de la candidature et de l'offre ainsi que les conditions de participation à la présente consultation sont précisés dans les documents de la consultation.

6- Langue pouvant être utilisée : Français.

7- Date limite de réception des candidatures : 30 juin 2019 à 23 h 59

8- Modalité de remise des offres :

- sur le profil d'acheteur <https://www.uamc14.org/courtonnelameurdrac>

9- Instance chargées des procédures de recours :

Tribunal Administratif 3, rue Arthur Le Duc - 14000 CAEN.- Tél : 02.31.70.72.72.